

Section 6 – Produits laitiers de lait de chèvre

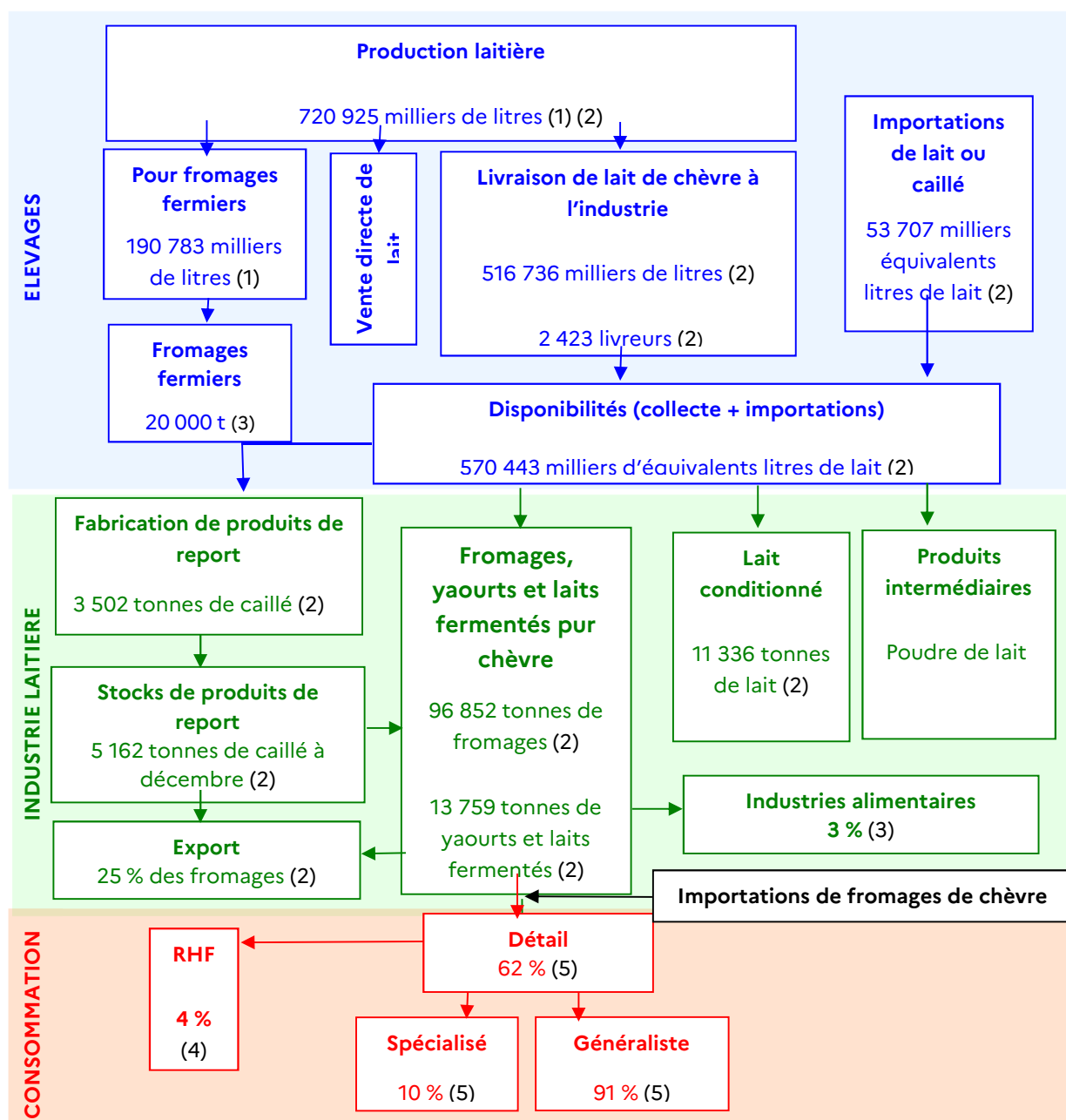
Il est recommandé de commencer par lire la méthode générale de l'Observatoire décrite dans le Chapitre 1.

1. CIRCUITS DE COMMERCIALISATION EN FILIÈRE LAITIÈRE CAPRINE

1.1. Cartographie des flux et opérateurs en filière laitière caprine

Schéma 23

Cartographie des flux et des opérateurs en filière laitière caprine en 2023



Sources : (1) Données 2020, Statistique Agricole Annuelle – SSP, (2) Enquête Mensuelle Laitière FranceAgrimer-SSP, (3) : Idèle, Estimations GEB, (4) GIRA Food 2020, (5) FranceAgriMer- Worldpanel by Numerator

Note : le total des différents débouchés n'est pas égal à 100 en raison à la diversité des sources de données

1.2. Production et commercialisation

Production :

En 2025, les entreprises françaises de transformation laitière ont collecté près de 496 millions de litres de lait de chèvre (contre 498 en 2024 et 517 en 2023). Le lait de chèvre est principalement destiné à l'industrie laitière, à hauteur de 72 % de la production totale. La région Nouvelle-Aquitaine est la principale région productrice et représente 32 % du cheptel national, 35 % de la production totale et 42 % de la collecte pour l'industrie. Elle fabrique près des trois quarts des fromages industriels de chèvre (76 %).

En 2025, environ 25 % de la production française de fromage de lait de chèvre est exportée, essentiellement vers l'UE.

Consommation :

63 % de la production est destinée aux achats au détail, donc 91 % en magasins généralistes (GMS essentiellement).

Selon Worldpanel by Numerator, **32 % des achats des ménages en fromages de chèvre sont effectués dans les hypermarchés, 28 % dans les supermarchés** et 14 % dans les enseignes à dominante marques propres. Les circuits de commercialisation spécialisés (marchés, fromagers détaillants...) ne représentent que 9 % des volumes des achats. **Les bûchettes affinées représentent 61 % des volumes achetés.**

Le volume des achats de fromages de chèvres tous circuits de détail (hors RHF) est en progression depuis 2015, passant, selon le panel Worldpanel by Numerator, de 52 000 t en 2015 à 61 000 t en 2025.

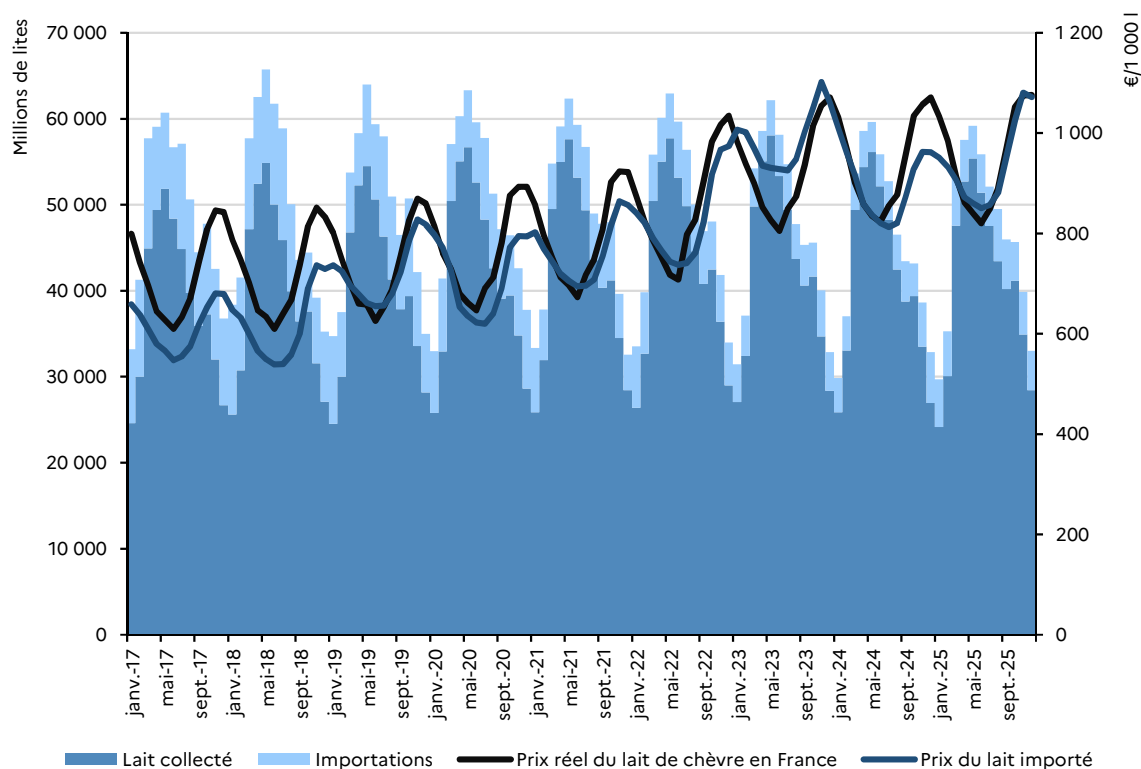
Par ailleurs, les achats de produits ultra-frais de lait de chèvre, et de lait de chèvre liquide conditionné se développent.

La production laitière des chèvres étant saisonnière (Graphique 159) alors que les fabrications industrielles de fromages sont plus régulières, une partie de la collecte doit être transformée en produits intermédiaires stockables (caillé congelé, Graphique 160), produits de report pouvant être utilisés pour la fabrication des fromages lors des périodes de creux de collecte.

Par ailleurs, **chaque année, sont importés d'Espagne et des Pays-Bas des produits intermédiaires pour la transformation du lait de chèvre** (caillé, lait concentré et lait en vrac) pour compléter les besoins des industriels pour la fabrication des fromages. En 2025, 62 millions d'équivalents litres ont été importés.

Graphique 159

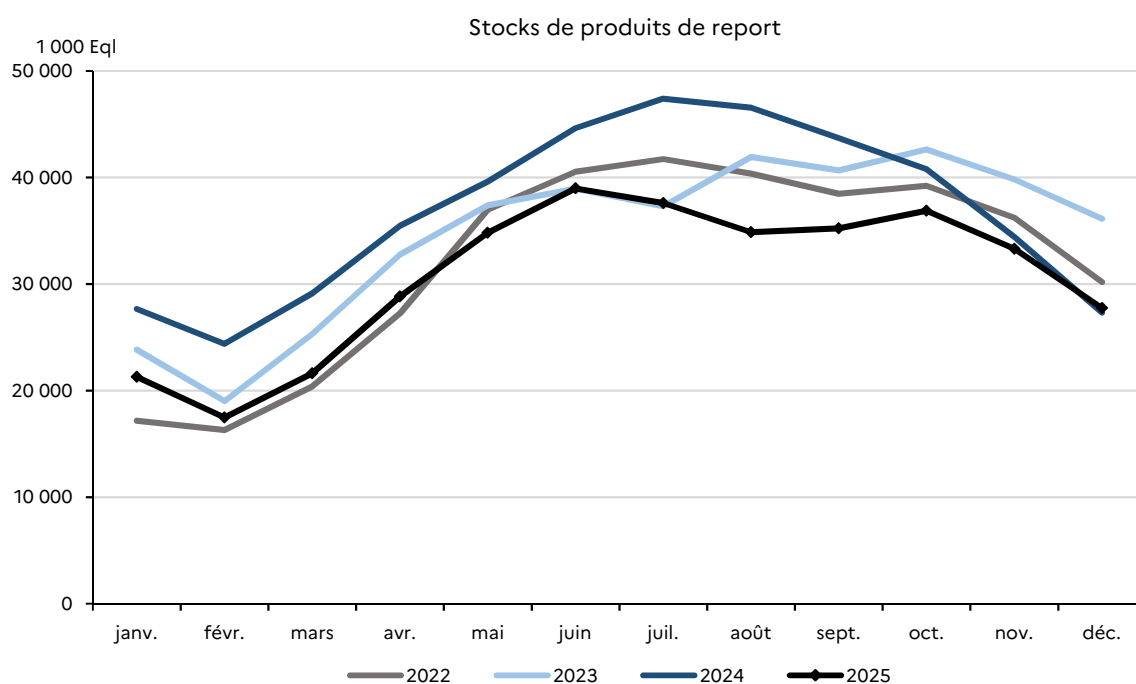
Approvisionnement mensuels en lait de chèvre et évolution des prix du lait de chèvre national et importé



Source : OFPM d'après Enquête Mensuelle Laitière, FranceAgriMer-SSP, Fega.es et Geitenhouderij

Graphique 160

Stocks de produits de report caprins en fin de mois



Sources : OFPM, d'après Enquête Mensuelle Laitière, FranceAgriMer-SSP

2. DONNÉES ET MÉTHODES SPÉCIFIQUES DE LA DÉCOMPOSITION DES PRIX AU DÉTAIL DANS LA FILIÈRE LAITIÈRE CAPRINE

2.1. Données de prix

Prix à la production agricole :

La référence retenue comme prix moyen mensuel du lait de chèvre à la production agricole est issue de **l'enquête mensuelle laitière** (FranceAgriMer-SSP).

Les prix moyens mensuels des **laits importés** sont diffusés par Fega.es pour l'Espagne, et Geitenhouderij pour les Pays-Bas.

Prix sortie industrie :

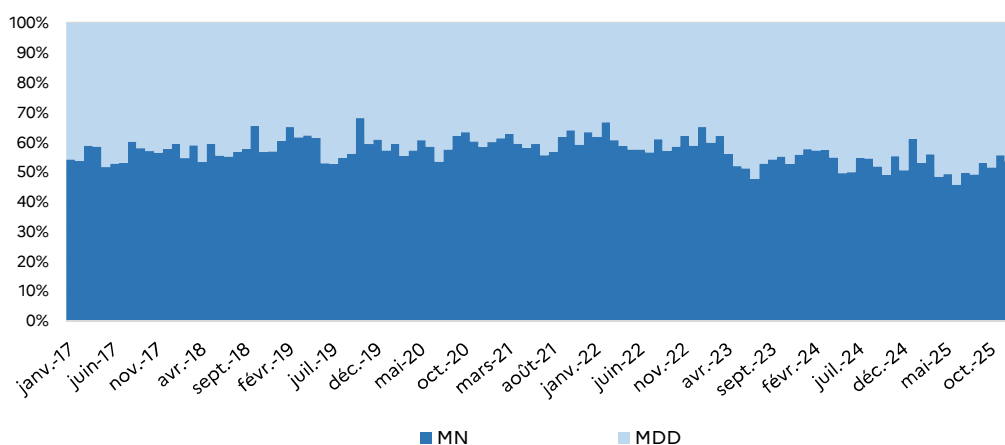
Les prix moyens mensuels des fromages de chèvre de type bûchette affinée, sous marques nationales (MN) et sous marques de distributeur (MDD), sortie industrie laitière pour la GMS, sont fournis par l'Insee pour l'Observatoire. Il ne s'agit pas de prix établis de manière exhaustive sur l'ensemble des fournisseurs des GMS et il peut en résulter un biais dans la représentation, exposée plus loin, de la composition du prix au détail en coût matière et marges brutes de l'industrie et de la distribution.

Prix au détail :

Au stade du commerce de détail en GMS, on dispose des données mensuelles du panel de consommateurs Worldpanel by Numerator pour établir des prix moyens des bûchettes de chèvre, MN et MDD. Parmi les types de bûches ou bûchettes distingués par ce panel, on a retenu le type « affiné » (l'autre type étant la bûche ou bûchette en fromage frais), homogène au produit suivi à la sortie de l'industrie. Dans les GMS, la bûchette affinée est principalement commercialisée en libre-service, secondairement en vente assistée à la coupe ; le produit retenu agrège les deux modalités. Les résultats sont présentés ici pour les deux gammes (MN, MDD) confondues, en moyenne pondérée par les poids des achats de chaque gamme. Les pondérations retenues chaque mois pour toute la période étudiée sont celles observées dans la dernière année et non les pondérations annuelles. Ceci permet de suivre des variations de valeurs date à date uniquement dues aux variations de prix et indépendantes des évolutions de composition des achats entre MN et MDD, pour un mois donné selon l'année (notion de « prix pur », cf. chapitre 1, méthode générale).

Graphique 161

Proportions de bûchettes affinées de marques nationales (MN) et de distributeur (MDD)



Sources : OFPM d'après Worldpanel by Numerator

2.2. Bases de calcul du coût en matière première lait de chèvre pour un kg de bûche

La chèvre ayant une reproduction saisonnée produit du lait de façon saisonnière : la ressource peut être, selon les mois, excédentaire ou déficitaire par rapport au besoin de fabrication. Dans l'industrie de transformation du lait de chèvre, l'ajustement est réalisé, en période excédentaire, par le caillage, la congélation et le stockage du lait en excédent (stocks de report) et, en période déficitaire, par la mobilisation du stock de report. Tout au long de l'année interviennent également des importations de lait ou produits intermédiaires pour la fabrication de fromages (caillés congelés), la collecte française étant globalement insuffisante pour répondre à la demande.

On considère que le coût de la matière première, sur un mois, est composé :

- du coût du lait déstocké qui rentre dans la fabrication des bûchettes ;
- du coût de la part de lait collecté qui rentre dans la fabrication des bûchettes ;
- du coût de la part de lait importé qui rentre dans la fabrication des bûchettes ;
- ainsi que du coût du stockage des produits de reports.

Pour chaque mois, on estime les volumes de lait de chèvre nécessaires à la fabrication du tonnage de bûchettes fabriqué sur ce mois (connu grâce aux résultats de l'enquête mensuelle laitière réalisée par FranceAgriMer). Ces volumes sont répartis selon leur « origine » : stocks, collecte ou importations. Les parts de chaque origine sont évaluées comme suit : pour les stocks, on affecte la variation de stocks de fin de mois au prorata de la part des fabrications de bûchettes du mois dans le total des fabrications de fromages de chèvre du mois. Le reste des volumes nécessaires à la fabrication des bûchettes du mois est réparti entre collecte et importations selon leurs parts respectives dans les achats totaux du mois.

On dispose des volumes de produits intermédiaires importés (source : enquête mensuelle laitière), mais pas des valeurs. Par défaut, les volumes d'importations de produits intermédiaires, exprimés en équivalent litre de lait, sont valorisés à un prix du lait importé « composite », évalué à 75 % au prix du lait réel en Espagne, et à 25 % au prix réel aux Pays-Bas. Ces deux pays sont en effet les principaux fournisseurs de la France, et la répartition entre les deux provenances a été évaluée à dire d'experts. Ces prix réels sont diffusés en Espagne par le FEAGA et aux Pays-Bas par Geitenhouderij. Cependant, il existe des différences de standards en termes de qualité du lait (teneur en matière sèche utile) qui ne sont pas pris en compte dans le modèle. De même, la valeur d'achat du lait issu des stocks n'est pas connue ; compte tenu de la forte saisonnalité des prix, le lait déstocké est donc évalué au prix moyen annuel du lait importé.

S'agissant des coûts de congélation, de stockage et de décongélation, on ne dispose que d'une évaluation à dire d'experts, appliquée à toutes les années suivies : 135 € par an pour 1 000 litres de lait stocké. Cette donnée est actualisée selon l'indice mensuel des prix à la consommation publié par l'Insee. On a affecté ce coût unitaire approximatif au volume des stocks en fin de chaque période du suivi des prix (mois, année).

Autrement dit, l'Observatoire comptabilise le lait de report utilisé chaque mois au prix observé pour ce mois plutôt qu'au prix du mois où le lait a été réellement acheté. Le coût de la matière première dite « issue des stocks » pris en compte dans le calcul de décomposition du prix au détail peut donc être potentiellement surestimé comparativement à celui réellement payé par les industriels. En effet, les stocks sont reconstitués chaque année en période où le lait est excédentaire, qui est habituellement aussi la période où le prix du lait est le plus bas. Le biais que cela pourrait engendrer est limité grâce à l'utilisation d'un prix moyen annuel du lait importé.

3. DÉCOMPOSITION EN MATIÈRE PREMIÈRE ET MARGES BRUTES DES PRIX AU DÉTAIL EN GMS DU FROMAGE DE CHÈVRE DE TYPE BÛCHE

En 2025, le prix moyen au détail de la bûchette a atteint 11,34 €/kg, en hausse de 5 centimes par rapport à 2024. Il demeure toutefois inférieur à son niveau record de 2023 (- 5 centimes/kg). Cette progression s'explique principalement par une augmentation du prix moyen des marques nationales (+ 1,1 %), tandis que les marques de distributeurs ont enregistré une légère baisse (- 0,7 %) par rapport à 2024.

Par ailleurs, les volumes de bûchettes achetés par les ménages ont reculé de 1,3 % par rapport à 2024. Cette évolution masque cependant des disparités selon les différentes gammes : les achats de marques nationales par les ménages ont de nouveau diminué en 2025 (- 3,7 %), tandis que ceux des marques de distributeurs ont progressé de 1,6 % sur la même période.

En amont, l'indicateur de **coût d'achat de la matière première globale** nécessaire à la fabrication d'un kg de bûchette a augmenté de 12 centimes en 2025, après être resté stable entre 2023 et 2024. Il atteint ainsi, en 2025, son plus haut niveau jamais enregistré.

Toutefois, les évolutions diffèrent selon la provenance de la matière première. **Le coût de la matière première nationale** (6,25 €/kg de bûchette) a progressé de 9 centimes par rapport à 2024, principalement sous l'effet de la revalorisation du prix du lait payé aux producteurs (+ 1,0 %).

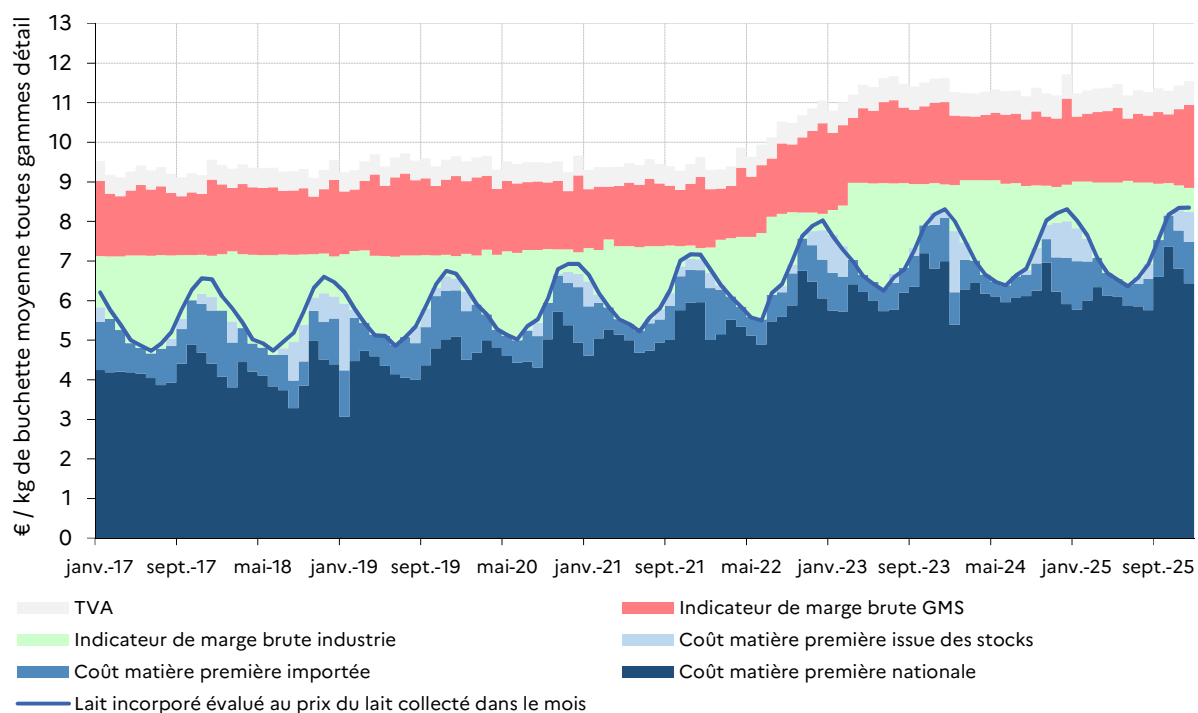
Parallèlement, **les stocks de produits** de reports ont été moins mobilisés pour la fabrication des bûchettes qu'en 2024. Par conséquent, leur coût dans la production de ce fromage a diminué de 11 cts/kg.

Dans le même temps, **le coût de la matière première importée** (80 cts/kg de bûchette) a enregistré une hausse marquée (+ 15 cts/kg par rapport à 2024). Cette hausse s'explique à la fois par l'augmentation du prix de lait importé (provenant à hauteur de 75 % d'Espagne et à 25 % des Pays-Bas) ainsi que le renforcement du recours aux importations dans la fabrication des bûchettes. En effet, en 2025, la progression des disponibilités pour l'industrie laitière (+1,2 %, soit + 6,7 millions d'équivalents litres) est principalement portée par la hausse des importations de produits de report caprins (+ 16,0 %, soit + 8,2 millions d'équivalents litres), tandis que la collecte nationale a légèrement reculé (- 0,3 %, soit - 1,5 million de litres).

En aval, l'année 2025 a été marquée par une inversion de tendance par rapport à 2024. **La marge brute des industriels** a reculé (- 6,4 %) après trois années de croissance tandis que **celle de la GMS** a progressé de 1,9 %.

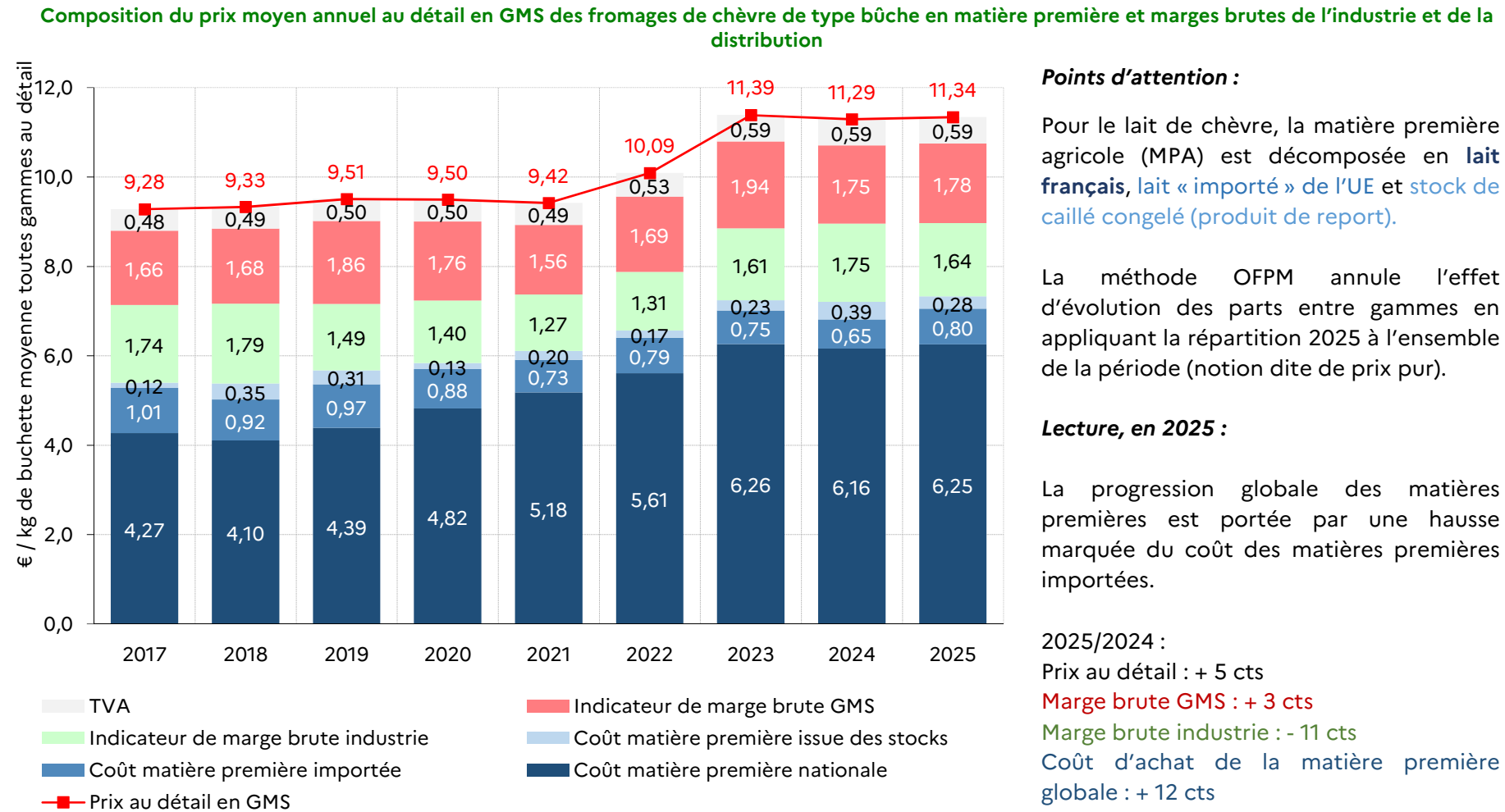
Graphique 162

Composition du prix moyen mensuel au détail en GMS des fromages de chèvre de type bûche en matière première et marges brutes de l'industrie et de la distribution



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Worldpanel by Numerator

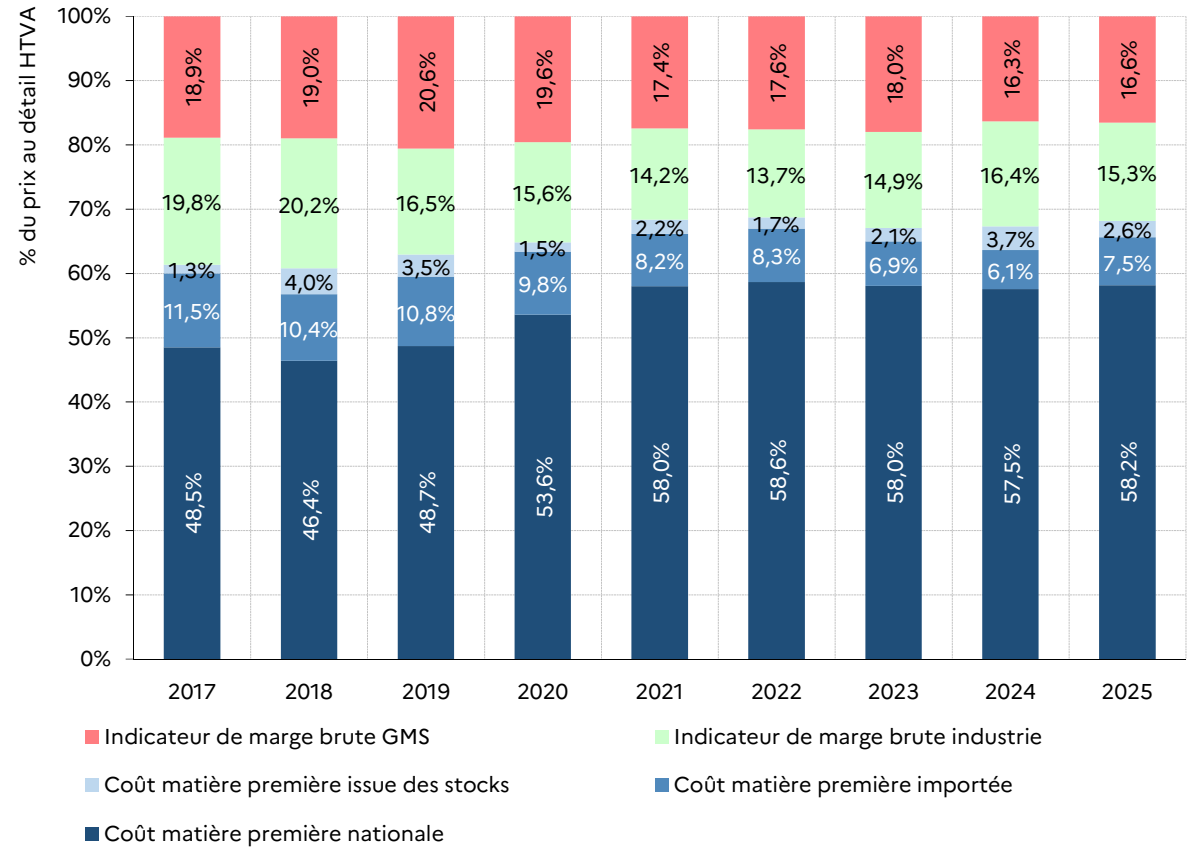
Graphique 163



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Worldpanel by Numerator

Graphique 164

Composition en pourcentage du prix moyen annuel HTVA au détail en GMS des fromages de chèvre de type bûche en matière première et marges brutes de l'industrie et de la distribution



Point d'attention :

Pour le lait de chèvre, la matière première agricole (MPA) est décomposée en **lait français**, **lait « importé » de l'UE** et **stock de caillé congelé (produit de report)**.

Lecture :

La part du coût de la matière première globale en 2025 (69 %) atteint son plus haut niveau sur toute la période 2017-2025

Le constat est identique pour la seule matière première nationale.

Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Worldpanel by Numerator

4. COMPTE DE RÉSULTAT DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES D'ÉLEVAGE CAPRIN LAITIER, SOLDE DISPONIBLE ET COÛT DE PRODUCTION DU LAIT DE CHÈVRE EN ÉLEVAGE

4.1. Compte de résultat des exploitations d'élevage spécialisées caprin laitier

Sur la période 2010-2024, l'échantillon des exploitations spécialisées dans la production de lait de chèvre issu du Rica est constitué d'un effectif variant de 42 à 100 unités. Cet échantillon, une fois extrapolé, représente selon les années de 925 à 3 314 exploitations spécialisées. Pour cet ensemble, la production de lait de chèvre constitue en moyenne de 67 % à 84 % de la production de l'exercice nette des achats d'animaux.

En 2024, l'échantillon est de 100 unités, il représente 3 062 exploitations spécialisées une fois extrapolé. La production de lait de chèvre représente 84 % de la production de l'exercice nette des achats d'animaux.

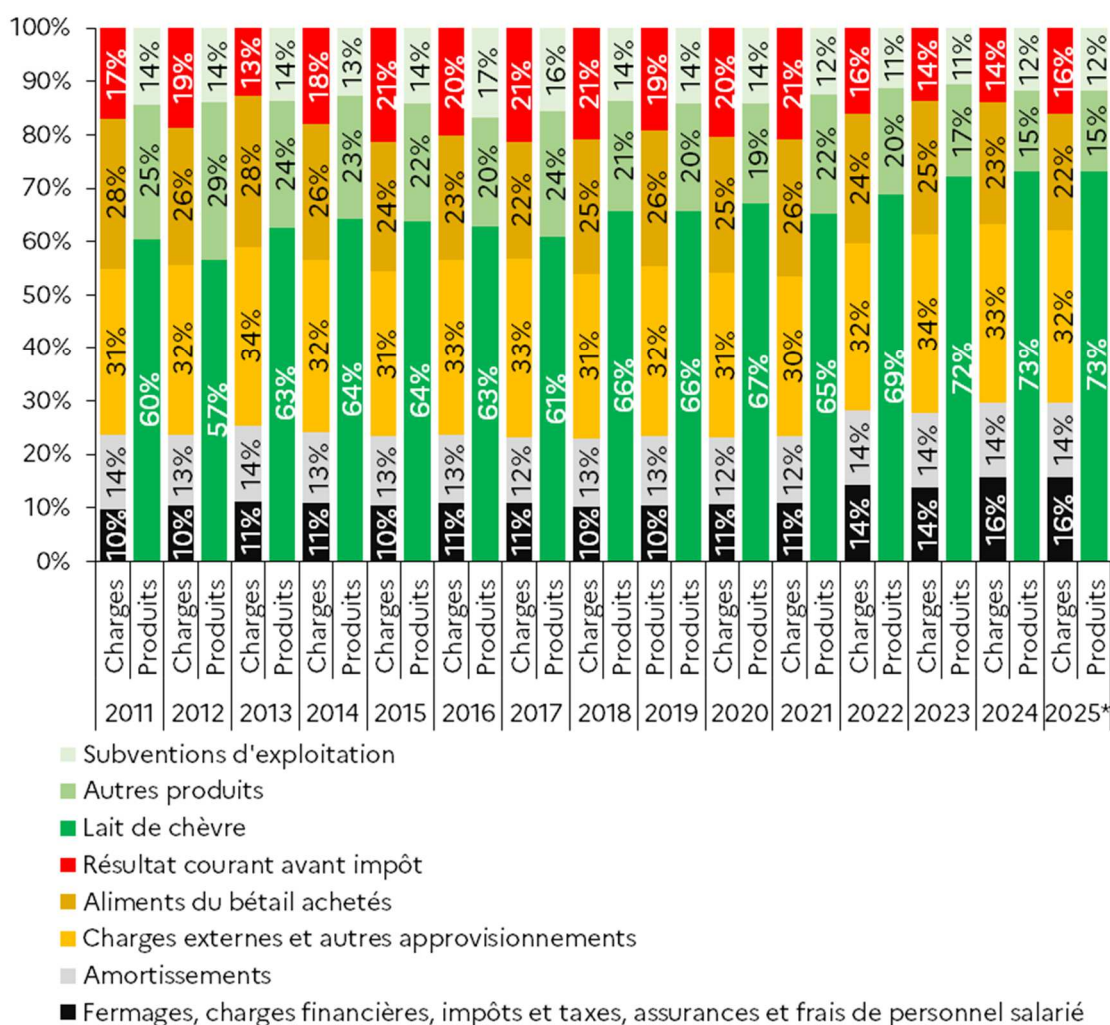
Le poids du résultat courant avant impôt rapporté aux produits varie, sur la période, de 13 % à 21 %. En 2024, il représente 14 % de la totalité du produit courant¹, soit 39 897 € pour 287 843 € de produits. Il est de 24 585 € par travailleur familial.

Les résultats 2025 sont simulés. L'IPPAP lait de chèvre 2025 (Insee) est appliqué au montant du produit brut lait de chèvre 2024 pour calculer la valeur du produit en 2025. L'IPAMPA lait de chèvre (Idele) est utilisé pour simuler le prix de l'aliment du bétail d'une part et des charges externes et autres approvisionnements d'autre part. Cette méthode ne tient donc pas compte des possibles adaptations des exploitations. Les autres charges et produits sont maintenus au niveau de 2024. En 2025, le prix du lait de chèvre serait stable (+ 0,4 %), alors que le prix de l'aliment et des autres biens et services de consommation seraient en diminution (respectivement de - 4 % et - 3 %). Ainsi, en 2025, le résultat courant avant impôt augmenterait de 16 % par rapport à 2024).

¹ L'ensemble des produits courants comprend les produits d'exploitation (y.c. subventions d'exploitation) et les produits financiers courants mais ne comprennent pas les produits exceptionnels

Graphique 165

Compte de résultat moyen des exploitations laitières caprines spécialisées



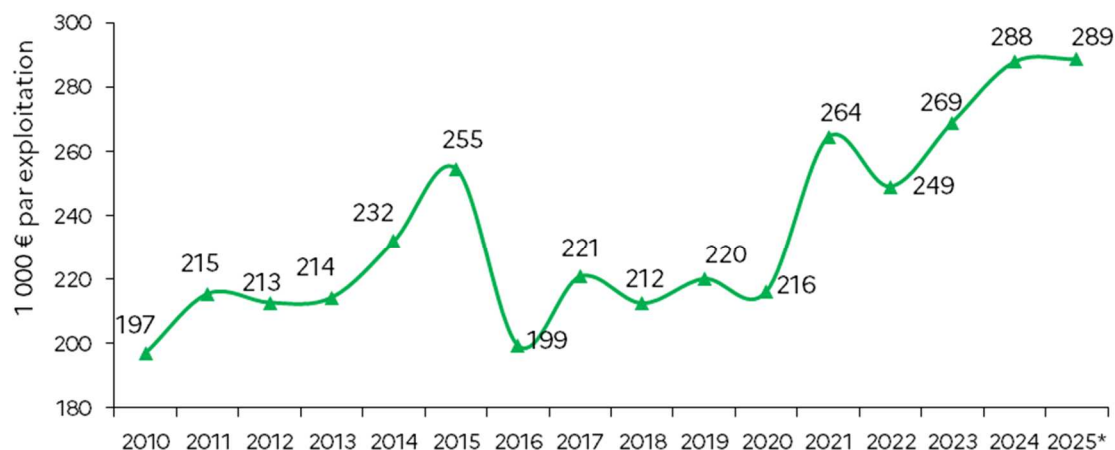
(*) simulé à partir des indices Insee-Idèle

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2025

Le résultat courant sert notamment à la rémunération du chef d'exploitation et des autres non-salariés éventuels, ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales. Ces éléments ne sont pas inclus dans les frais de personnel salarié présentés sur le Graphique 165 (cf. point 2.3. Chapitre 1. Méthode générale).

Graphique 166

Montant moyen des produits courants par exploitation laitière caprine spécialisée

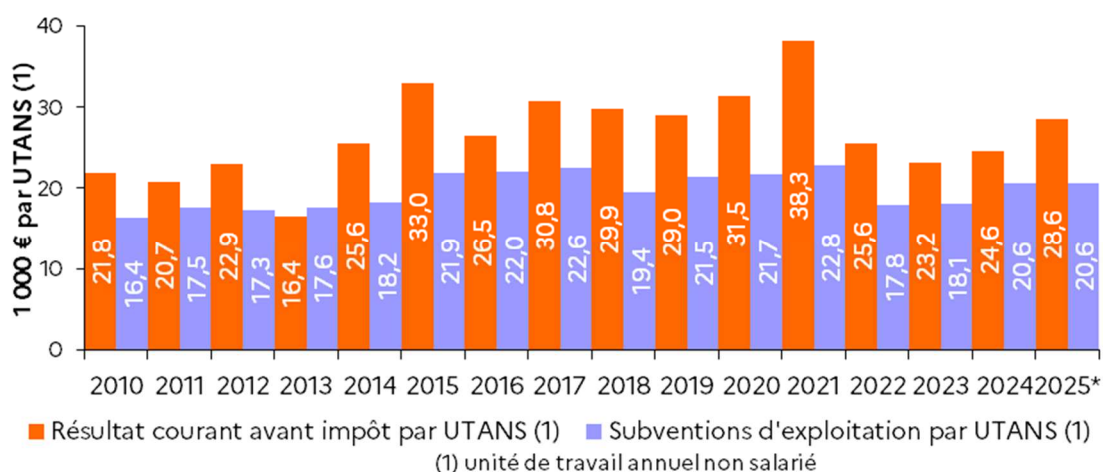


(*) simulé à partir des indices Insee-Idèle

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2025

Graphique 167

Résultat courant avant impôt et subventions d'exploitation par unité de travail annuel non salariée dans les exploitations laitières caprines spécialisées

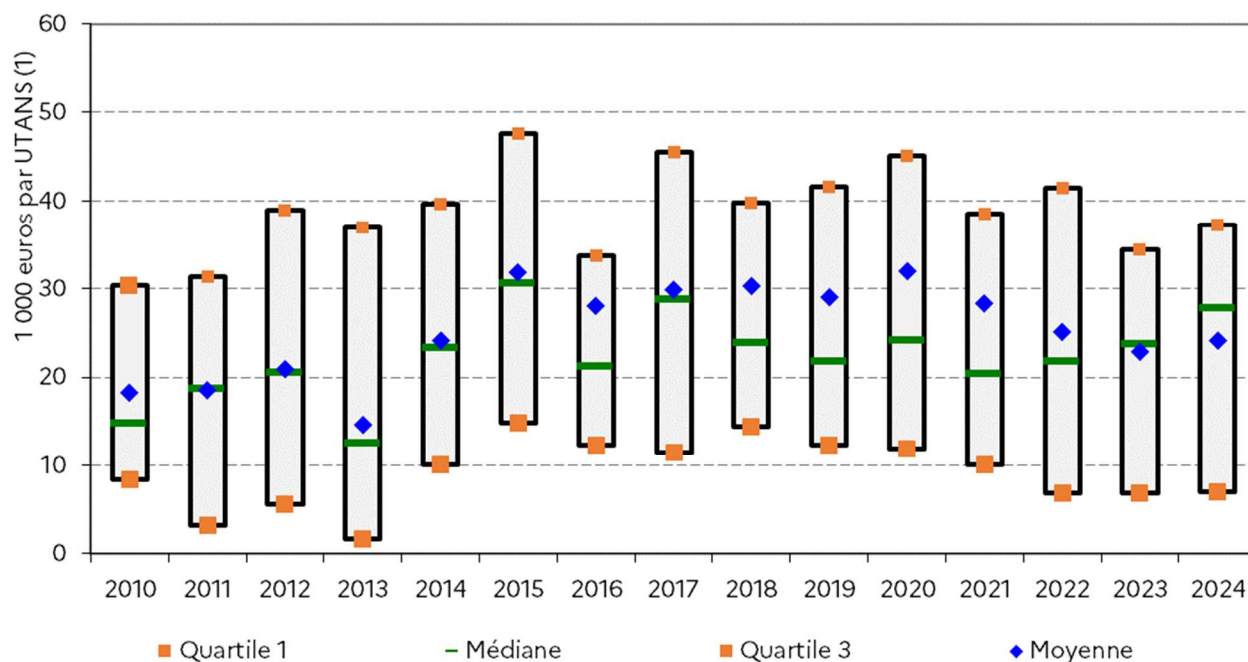


(*) simulé à partir des indices Insee-Idèle

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2025

Graphique 168

Dispersion du résultat courant avant impôt par unité de travail annuel non salariée dans les exploitations laitières caprines spécialisées de 2010 à 2024



(1) Unité de travail non salarié

Source : Rica (SSP)

Afin de mieux rendre compte de la variété des résultats des exploitations agricoles autour de la moyenne, l'Observatoire publie également des résultats sur la dispersion, de 2010 à 2024.

La taille de l'échantillon permet ici de ne présenter que des résultats par quartile en plus de la moyenne et de la médiane (cf. définitions au chapitre 1).

Jusqu'en 2023, la moyenne était généralement supérieure à la médiane, signifiant qu'il y avait un plus grand nombre d'exploitations avec des résultats inférieurs à la moyenne qu'au-dessus. Autrement dit, un nombre plus restreint d'élevages tire la moyenne vers le haut grâce à leurs bons résultats. Malgré des fluctuations, notamment en 2013, la moyenne suivait une tendance haussière jusqu'en 2020, c'est-à-dire avant inflation.

De 2021 à 2023, la moyenne est en baisse tandis que la médiane augmente, jusqu'à ce que cette dernière devienne supérieure à la moyenne en 2024. L'effet « moteur » de certaines exploitations sur les résultats est de moins en moins perceptible jusqu'à disparaître à partir de 2023. Plus de la moitié de l'échantillon gagne en 2024 plus que la moyenne. Cependant, le RCAI/UTANS moyen reste supérieur aux années 2010 et à 2023 ; on ne peut donc conclure si certains élevages sont dans une difficulté telle qu'ils tirent la moyenne à la baisse ou si les élevages ont globalement rattrapé leur retard par rapport au petit groupe « moteur », tirant à la hausse la médiane.

En 2024, la moitié des exploitations de l'échantillon ont un RCAI/UTANS compris entre 7 000 € et 37 000 €.

4.2. Solde disponible et coût de production du lait de chèvre par système de production laitière

4.2.1. Solde disponible du lait de chèvre par système de production laitière

Suite à la demande du Comité de Pilotage de présenter des résultats issus des coûts de production élaborés par les instituts techniques agricoles comparables entre filières, l'Observatoire a mis en place un groupe de travail spécifique à cette question. Il s'est réuni à quatre reprises depuis décembre 2022.

Il est ressorti de ces travaux le fait de présenter des résultats sans charges supplétives², sous forme de solde disponible comptable. Ce solde disponible sert notamment à la rémunération de l'exploitant et des autres non-salariés éventuels, ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales.

L'estimation, pour la campagne 2025, exprimée en euros pour 1 000 litres de lait, est réalisée par l'Observatoire à partir d'informations techniques et comptables recueillies par les Chambres d'Agriculture dans le cadre du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage fournies par l'Institut de l'élevage (Idele). Les exploitations de ce réseau font l'objet d'un suivi annuel de leur fonctionnement et de leurs résultats techniques, économiques et environnementaux. **Leurs résultats économiques suivent les mêmes tendances d'évolution que l'ensemble des exploitations de leur secteur, même si pour des raisons de dimension et d'efficacité, ces résultats sont généralement supérieurs à la moyenne.**

Nous étudions dans cette partie le système d'exploitation suivant:

- **« Laitiers Spécialisés »**: les exploitations de cet échantillon regroupent des élevages localisés à 78 % dans l'Ouest, le centre Ouest et l'Occitanie. Elles ont un troupeau moyen de 320 chèvres sur 70 hectares de SAU. La production est de 650 à 1 100 litres par chèvre. Les systèmes d'exploitation ne sont pas totalement autonomes du point de vue alimentaire et proposent une grande diversité de systèmes alimentaires. Pour les 22 % restant, elles sont localisées dans le Sud-Est. Leurs troupeaux sont petits à moyens : ils sont composés de 220 chèvres sur 50 hectares. La production moyenne est de 520 à 910 litres par chèvre. Le système alimentaire est basé sur le pâturage et l'achat de fourrage. Les exploitations sont moins utilisatrices de concentrés que le groupe précédent.

Le coût des aliments intra consommés (issus des cultures de vente de l'exploitation) est calculé sur la base des coûts culturaux (de même pour les fourrages) et non sur celle du prix de marché des céréales vendues.

Le prix du lait présenté sur le Graphique 169 est le prix réel, toutes primes confondues.

De 2020 à 2024, dans le système **« Laitiers Spécialisés »**, l'ensemble des charges est en hausse (+ 30 % sur 4 ans). Si la hausse est plus modérée en 2021, elle a été plus forte de 2022 à 2024 (+ 8 % par an). L'ensemble des produits (vente du lait, produits joints et aides attribuées) augmente de 17 % sur la période grâce à la hausse du prix du lait. Le solde disponible est de 178 € pour 1 000 litres en 2024, en baisse de 24 % par rapport à 2023. Le solde disponible avait par ailleurs augmenté en 2023 et atteint le niveau le plus élevé de la période observée.

En 2025, le total des charges estimé est en léger recul de 1 %. Les charges d'énergie, d'aliments achetés et d'approvisionnement des cultures (engrais principalement) sont en recul (respectivement de 11 %, 5 % et 2 %). En parallèle d'autres charges ont continué à augmenter comme l'investissement en bâtiments et matériels (+ 3 %) ou l'entretien du matériel (+ 2 %).

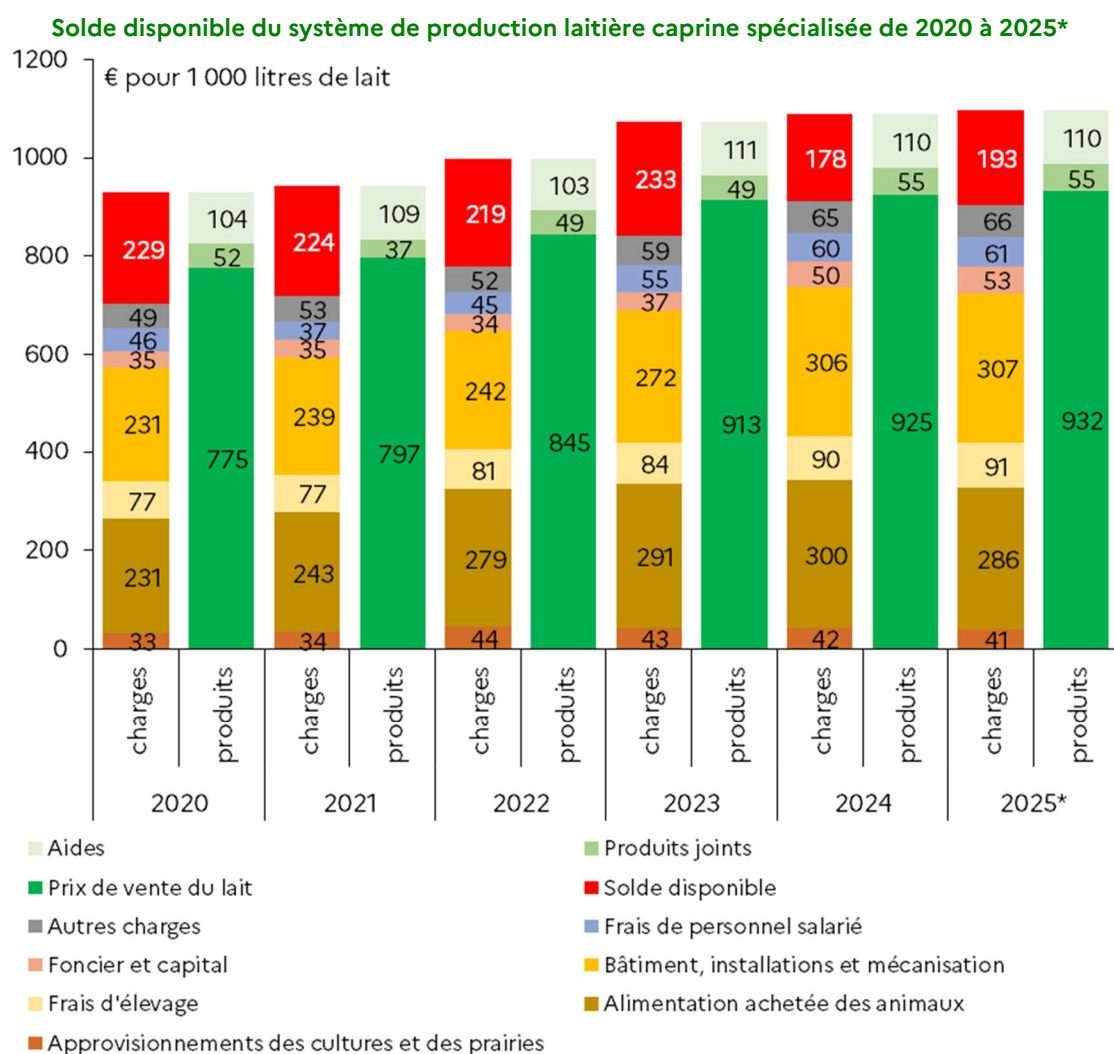
² Les charges dites « supplétives » ou « forfaitaires » sont des rémunérations théoriques du travail, du foncier et du capital de l'exploitant, évaluées à hauteur d'un standard prédéfini en référence à la rémunération à laquelle ces facteurs pourraient prétendre sur le marché du travail salarié, le marché de la location des terres agricoles (fermages) et sur le marché des capitaux.

L'ensemble des produits reste quasi stable en 2025 dans le système « **Laitiers Spécialisés** », du fait d'une très légère hausse du prix moyen du lait (+ 1 %). Quant à eux, le montant des aides et des produits joints reste stable par rapport à 2024.

En 2025, sur les six premiers mois, la production des chèvres et la qualité des fourrages ont été impactées par une météo pluvieuse, dans la continuité de ce qui a été observé en 2024. En revanche, les éleveurs qui pâturent ou affouragent en vert, ont vu les niveaux de démarrages des lactations progresser par rapport aux deux années précédentes. Sur la seconde moitié de l'année, les conditions climatiques se sont améliorées permettant des fourrages de meilleure qualité.

Au final, après une année de baisse, le solde disponible augmente de 8 % par rapport à 2024, pour se fixer à 193 € pour 1 000 litres de lait.

Graphique 169



(*) estimation

Source : OFPM d'après Inosys – Réseau d'élevage

4.2.2. Coût de production du lait de chèvre par système de production laitière

En complément de l'approche en solde disponible, l'Observatoire publie les indicateurs de coûts de production tels que définis par l'Idele, sans en commenter les résultats.

La finalité de ces indicateurs de coûts de production est différente de celle du solde disponible, ayant vocation à servir de référence pour la contractualisation au sein des filières. Aussi, ces indicateurs de coûts de production adoptent des conventions de calcul et méthodes propres à chaque filière, qui ne peuvent donc être comparées entre elles. Ces calculs intègrent notamment des charges supplétives qui ne sont pas issues de la comptabilité des exploitations, mais sont des conventions validées par les membres des interprofessions et destinées à intégrer, dans l'ensemble des coûts qui doivent être rémunérés par les produits de l'exploitation, en plus de ces charges mesurées comptablement, un certain niveau de rémunération des facteurs de production apportés par les agriculteurs, à commencer par le travail non-salarié.

Cette estimation, pour la campagne 2025, exprimée en euros pour 1 000 litres de lait, est réalisée par l'Institut de l'élevage à partir d'informations techniques et comptables recueillies par les Chambres d'Agriculture dans le cadre du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage fournies par l'Institut de l'élevage (Idele).

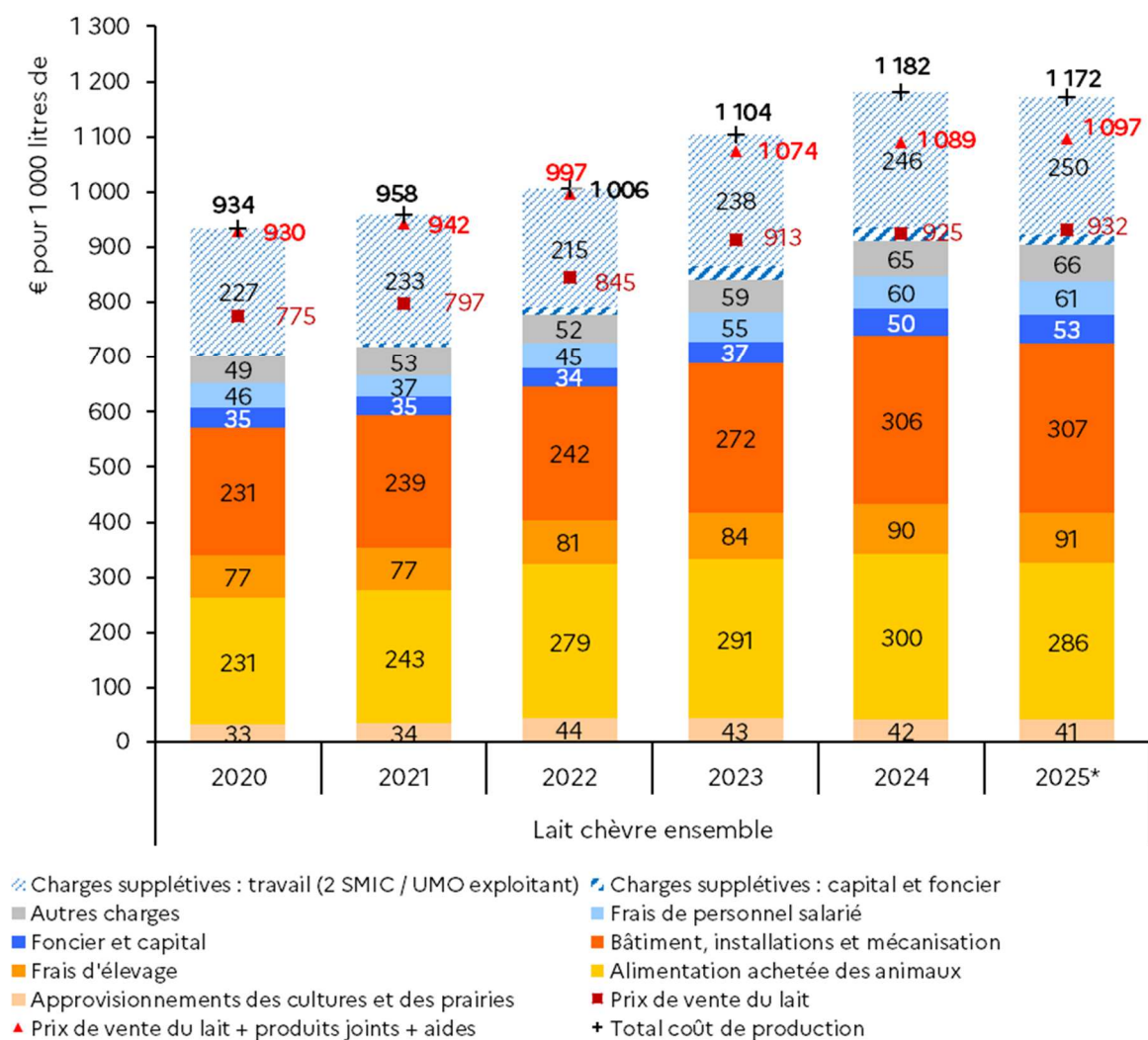
Cette approche en coût de production, contrairement à l'approche comptable du Rica, prend en compte une rémunération forfaitaire des facteurs de production fournis par l'exploitant :

- pour le travail à hauteur de 2 SMIC brut par unité de main-d'œuvre exploitant,
- pour les capitaux personnels, au taux d'intérêt du livret A,
- pour les terres en propriété, au taux de fermage moyen de l'exploitation.

La prise en compte de ces rémunérations forfaitaires des facteurs de production fournis par l'exploitant explique l'écart de résultat avec le solde disponible.

Graphique 170

Coût de production du système de production laitière caprine spécialisée de 2020 à 2025*



(*) estimation

Source : Inosys – Réseau d'élevage, Chambres d'agriculture et Institut de l'Élevage